

1715, L'EUROPE ENTRE GUERRE ET PAIX

En 1715, Louis XIV meurt après cinquante-quatre années de pouvoir personnel, marquées par des guerres incessantes. Le royaume de France, affaibli par les efforts qui lui ont été demandés, aborde le XVIII^e siècle en position de faiblesse dans une Europe aux frontières mouvantes et fragiles. Gravures, peintures et cartes tentent de faire comprendre cette période essentielle de la construction de la France.

1783, L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS

C'est à Versailles qu'est signé le 3 septembre 1783, sous le règne du roi Louis XVI, un traité reconnaissant l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Comment les colons américains, pour la plupart d'origine britannique, ont-ils été amenés à affronter la très puissante Angleterre ? Pourquoi la monarchie française absolutiste a-t-elle soutenu les « insurgents » américains ? Ce film est un récit des sept années de guerre d'indépendance et de la fondation du nouvel État.

▶ HISTOIRE

Collège (4^e)

L'Ancien Régime.

La France du XVIII^e siècle.

La Révolution américaine.

ÉDUCATION CIVIQUE

1715, L'EUROPE ENTRE GUERRE ET PAIX, CONCEPTION : PIERRE WEIBEL – RÉALISATION : RÉGINE DALNOKY – PRODUCTION : CNDP/LA CINQUIÈME, 1995 – DURÉE : 12 MIN 30 S

1783, L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS, CONCEPTION : AGNÈS ZERWETZ – RÉALISATION : CLAUDE VISSOTSKY, ANNIE BREIT – PRODUCTION : CNDP/LA CINQUIÈME, 1995 – DURÉE : 11 MIN 38 S

1715, L'EUROPE ENTRE GUERRE ET PAIX

Le film présente la situation de l'Europe en 1715, alors que s'achève, avec la mort de Louis XIV, un demi-siècle de suprématie française en Europe. Il s'agit d'un montage de documents particulièrement bien choisis : tableaux célébrant la gloire du roi ou sa toute-puissance, gravures évoquant des événements plus quotidiens ou les misères de la guerre, nombreuses cartes animées permettant de situer les événements et de suivre l'évolution des frontières et des rapports de force en Europe, entre 1661 et 1715. La chronologie est bien mise en évidence. Toutes ces qualités en font un instrument de travail très intéressant, permettant de traiter d'une façon renouvelée et dynamique un thème qu'il n'est pas toujours facile d'aborder avec les élèves, et de donner plus de cohérence à la présentation du règne du « Roi-Soleil ».

DÉCOUPAGE ET STRUCTURE

00'19" Introduction

En 1715, l'Europe connaît enfin la paix : les traités d'Utrecht (1713) et de Rastadt (1714) viennent de mettre fin à treize ans de guerre. Le 1^{er} septembre, Louis XIV meurt à Versailles, à soixante-dix-huit ans. Son arrière-petit-fils, Louis XV, n'a que cinq ans, c'est donc son neveu, Philippe d'Orléans qui assure la régence : le pouvoir quitte Versailles pour s'installer à Paris. Une page de l'histoire de l'Europe et de l'histoire de France vient d'être tournée.

Un demi-siècle plus tôt...

01'26" **Un jeune souverain ambitieux**

En 1661, à vingt-trois ans, Louis XIV prend le pouvoir. Plein d'ambition, il entend, depuis le Conseil du roi, diriger son royaume seul. Dans l'Europe des grandes familles princières, toutes plus ou moins apparentées, les échanges se font au gré des rapports de force et des successions : c'est à ses territoires et aux peuples qu'il contrôle qu'on mesure la puissance d'un souverain.

01'55" **Un royaume bien protégé**

La guerre s'appuie sur la possession de places fortes qui permettent de s'aventurer en territoire ennemi, sans être pris à revers. Ainsi, Louis XIV a chargé Vauban, son architecte militaire, d'aménager des

places fortes aux frontières du royaume. De même, Le Tellier et Louvois, son fils, ont été chargés de créer une armée nouvelle, payée et disciplinée, qui s'ajoute à l'ancienne milice recrutée par tirage au sort, parmi la population.

03'45"

Un royaume très peuplé, prospère et bien géré

La France est le royaume le plus peuplé d'Europe et elle est relativement prospère, ses activités économiques sont multiples et variées : agriculture, le plus souvent suffisante, forges, tissage, petit commerce et échanges facilités par un bon équipement en routes et canaux. Cependant, malgré les efforts de Colbert et des intendants pour développer les manufactures et le commerce, les industries restent insuffisantes face à la concurrence anglaise et hollandaise.

05'00"

Le rapport des forces en Europe

Louis XIV veut assurer la suprématie de sa personne et de son royaume. Quand il commence son règne personnel, le royaume a été agrandi, grâce à l'habileté de Mazarin, de l'Alsace, du Roussillon et de l'Artois, mais il se heurte encore à la puissance des Habsbourg, dont les possessions restent une menace pour l'équilibre des forces en Europe. Tous les souverains d'Europe, hantés par le souvenir de la suprématie de Charles Quint, s'opposent à la formation d'une trop grande puissance sur le continent : les deux grandes puissances protestantes continentales, Brandebourg-Prusse et Suède se sont ainsi rapprochées, tandis que l'Angleterre et les Provinces-Unies rivalisent dans la domination du commerce mondial. Les souverains d'Europe s'opposent donc aux ambitions de Louis XIV.

Trente-cinq ans de guerre sur cinquante-quatre ans de règne

06'58"

Des guerres victorieuses jusqu'en 1684

La première est la guerre de Dévolution (1667-1668) : le mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse (1660) lui assure plus ou moins l'alliance d'une des deux branches des Habsbourg, mais il doit avoir recours à la guerre pour obtenir la part d'héritage de la reine : dix villes de Flandre dont Lille et Charleroi. La seconde est la guerre de Hollande (1672-1678) : il obtient des villes au nord, et à l'est, la Franche-Comté. Enfin, en 1681, devenu le premier des souverains d'Europe, sûr de sa puissance, Louis XIV pratique une politique d'annexions sans guerre de territoires frontaliers : c'est la politique du « pré carré ».

Des guerres difficiles et des revers (1685-1715)

Tandis que Louis XIV est au faite de sa puissance et ordonne le monde depuis son palais de Versailles, le rapport des forces change en Europe. En 1683, les Habsbourg d'Autriche se libèrent de la pression turque. En 1685, Louis XIV soulève l'indignation des puissances protestantes par la révocation de l'édit de Nantes. En 1689, son ancien adversaire, le Stathouder de Hollande, Guillaume d'Orange, devient roi d'Angleterre : l'Europe se coalise contre le roi de France et c'est la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697) ; toutefois, il parvient à préserver des places fortes qui ferment ses frontières. En 1701, le roi se lance dans la guerre de succession d'Espagne (1701-1714), en acceptant le testament de Charles II qui fait de son petit-fils, le duc d'Anjou, son héritier, le préférant au Habsbourg d'Autriche. La guerre, longue, difficile, incertaine, est une épreuve redoutable pour le royaume. Elle aboutit à une paix fragile signée à Utrecht (1713) et à Rastadt (1714) qui établit un nouvel équilibre des puissances sur le continent européen. Lorsque Louis XIV meurt en 1715, le royaume est affaibli et la paix incertaine, mais sous la Régence, la cour se plonge dans le tourbillon des fêtes tandis que de nouveaux conflits menacent.

Générique de fin

THÈME PRINCIPAUX

La gloire du roi et la défense du royaume

Si le roi Louis XIV est attaché à sa gloire personnelle et à sa renommée, ce n'est pas l'unique motivation des guerres qu'il a menées en Europe. Il est d'abord l'héritier de la politique séculaire des Capétiens qui consistait à grouper autour de l'Île-de-France des provinces périphériques. En 1661, le royaume reste sous la menace d'invasions venues du nord (vallées de La Lys, de l'Escaut, de la Sambre, de la Meuse), de l'est (par Belfort) et du sud (vallée de Barcelonnette). Ses conquêtes et les places fortes construites par Vauban, « la ceinture de fer », ont pour objectif de faire de chaque marche frontière un glacis impénétrable vers la capitale : c'est donc une « stratégie défensive », appelée le « pré carré » selon l'expression empruntée au droit privé et utilisée par Vauban, pendant la guerre de Hollande, dans une lettre adressée au roi, où il lui conseillait à l'occasion des négociations de Nimègue de « faire son pré carré » ; l'expression s'applique essentiellement à la frontière artificielle des Pays-Bas.

Louis XIV profite d'une période de stabilité politique intérieure et d'un long règne où l'autorité royale n'est pas contestée. Les diverses couches de la société – noblesse, magistrature, bourgeoisie, peuple – sont sensibles à sa politique de grandeur et d'expansion, bien mise en valeur, il est vrai, par une propagande habile : inspections des camps et des régiments par le roi, en grande cérémonie, sièges de places fortes en présence du roi et de la cour, souvent représentés : ainsi les sièges de Maastricht (1673) et de Gaud (1678) choisis par Charles Le Brun pour illustrer le plafond de la galerie des Glaces de Versailles.

Pour parvenir à ses fins, Louis XIV combine action diplomatique et action militaire : les alliances permettant à la France d'avoir de l'aide en cas de guerre mais aussi d'éviter que ses ennemis ne bénéficient d'une aide extérieure, une neutralité pouvant être aussi utile qu'une alliance. La guerre de Sièges, coûteuse en hommes, en canons et en écus, succède à la guerre de mouvement et à de grandes batailles, permettant de protéger le royaume des invasions et des misères de la guerre. Cependant, cette obstination de Louis XIV à avoir de bonnes frontières, faciles à défendre, semble aux États voisins une menace pour leur souveraineté.

L'état de l'Europe en 1661

Dans la première moitié du XVII^e siècle, la France de Richelieu et de Mazarin apparaît comme le défenseur naturel des petits États contre l'hégémonie des Habsbourg, tout en se constituant des marches frontalières (Roussillon, Alsace, Artois) pour protéger son territoire des incursions étrangères : elle n'inquiète pas alors ses voisins immédiats.

En 1661, la France est devenue la première nation du continent par comparaison à la relative faiblesse des autres puissances. L'Espagne est en déclin démographique, militaire et financier, mais fait illusion grâce son empire colonial. L'empereur, chef de la branche cadette des Habsbourg, possède de vastes domaines mais très hétérogènes (Autriche, Styrie, Bohême, Hongrie), il est aussi accaparé par la menace turque sur ses territoires de l'Est. Depuis le traité de Westphalie (1648), son rôle d'empereur est plus symbolique que réel et le Saint-Empire n'est plus qu'une impuissante confédération de 350 principautés, duchés ou villes libres où la France exerce une très sensible influence et entretient des clients naturels. L'Angleterre, où les Stuarts, restaurés depuis peu (1660), doivent compter avec un parlement méfiant et incommode, sort d'une longue période de troubles. Les Provinces-Unies sont alors la première puissance économique du monde : leur richesse est sur les mers, dans leur empire colonial et en Europe où elles sont la première zone commerciale et manufacturière. La Suède et le Danemark sont en déclin et les autres États comptent peu.

La diplomatie française (1661-1715)

Elle est très active et brillante tout au long du règne. Le roi y joue le rôle principal et consacre l'essentiel de son temps à la politique extérieure, secondé par des collaborateurs intelligents et talentueux : Hugues de Lionne, de 1656 à 1671, est un bourreau de travail et un grand connaisseur des cours européennes et de leurs subtilités ; Simon Arnauld de Pomponne lui succède jusqu'en 1679, mais, jugé trop conciliant, il est remplacé par Charles Colbert de Croissy, frère de Jean-Baptiste, exécuteur de la politique royale jusqu'en 1691 où Pomponne est rappelé. Enfin, dans les dernières années, Colbert de Torcy est l'un des plus brillants ministres des Affaires étrangères de l'Ancien Régime.

Le personnel diplomatique est peu nombreux : en 1715, on compte quinze ambassadeurs, quinze envoyés et deux résidents. Au début, les secrétaires d'État rédigent eux-mêmes les instructions aux ambassadeurs et n'ont à leur disposition que deux ou trois collaborateurs. Torcy a un secrétaire particulier, un trésorier pour gérer les fonds des ambassades ; il crée deux bureaux dont les attributions sont précises, chacun avec un premier commis et trois adjoints. Il installe aussi un bureau de presse pour alimenter et contrôler les gazetiers, un dépôt d'archives et une académie politique pour former les jeunes entrant dans la carrière. Autour de ce personnel fixe, des négociateurs officieux, espions occasionnels ou agents secrets, motivés par l'ambition, la rancœur ou l'appât du gain : ils constituent des filières d'informations multiples. Les moyens utilisés sont divers : la polémique (vanter les mérites de la politique française), l'arme financière sous diverses formes (corruption, pensions allouées aux princes étrangers, clients de la France, bijoux offerts à la maîtresse d'un diplomate, etc.), ces pratiques étant alors courantes.

La création d'une armée moderne

Elle est l'œuvre des secrétaires d'État Michel Le Tellier et Louvois, son fils. Après le traité des Pyrénées (1659), l'armée a été licenciée, les seules troupes permanentes étant celles de la Maison du roi, tels les gardes du corps, mousquetaires, gardes suisses, gardes françaises et quelques autres. Les capitaines et colonels, propriétaires de leurs charges, avaient coutume d'économiser sur la solde, la nourriture et l'équipement de leurs hommes et les effectifs n'étaient complets que le jour des « montres » grâce aux « passe-volants » (figurants dont on louait les services le temps d'une revue) ; les camps donnaient l'impression de rassemblements de bohémiens, les mousquets n'avaient pas le même calibre et on fondait les balles à la demande.

Le Tellier et Louvois réforment tout ce qui peut l'être, en éliminant tout ce qui est susceptible d'entretenir l'esprit féodal : on conserve la vénalité des charges de capitaine et de colonel mais on confère gratuitement les autres grades ; les charges honorifiques sont supprimées ou perdent une partie de leurs préroga-

tives au profit du roi ; l'avancement est désormais réglé à l'ancienneté, sauf mérites exceptionnels ; enfin, les nouveaux régiments créés prennent le nom de provinces et non ceux de leurs colonels (1684). À la fin du XVII^e siècle, en France comme partout ailleurs, le clientélisme militaire, survivance féodale (contrat d'homme à homme entre un régiment et son colonel) n'est plus qu'une survivance.

Les effectifs sont augmentés de façon importante, même en temps de paix : 72 000 hommes en 1667, 120 000 en 1672, 280 000 en 1678 et 380 000 pendant la guerre de succession d'Espagne ; les armées du roi de France sont donc bien supérieures en nombre et en qualité à celles de ses voisins.

Les progrès techniques modifient l'armement et la tactique : Vauban perfectionne le fusil à silex, plus performant que le mousquet, en adaptant une baïonnette à douille permettant de tirer sans avoir à l'ôter. L'usage de la grenade se répand, les cavaliers remplacent l'épée par le sabre, plus efficace dans les charges et à partir de 1680, utilisent des carabines. On crée de nouveaux corps correspondant à ces nouvelles techniques : fusiliers, grenadiers, dragons servant à pied ou à cheval ; le calibre des canons est uniformisé et l'artillerie intégrée à l'armée, des compagnies de canonniers et de bombardiers sont levées.

Louvois, « grand vivrier », met en place une intendance militaire : il conclut des marchés avec des munitionnaires, fait construire des magasins généraux aux frontières et aux lieux d'étape, inspectant les convois de chariots, vérifiant l'état des sacs de farine, s'occupant de tout dans les moindres détails.

En 1670, il crée les Invalides, institution charitable pour les blessés et estropiés, mais, en revanche, le service de santé, délicat à organiser, n'a jamais fonctionné correctement.

Louvois, soutenu par le roi, garde la haute main sur tout : les commissaires des guerres, chargés de contrôler les vivres, les arsenaux, les fonderies, les ambulances voient leur nombre s'accroître. Néanmoins, beaucoup de vices anciens subsistent encore : recrutements frauduleux ou forcés, pillages, désertions.

« La ceinture de fer » de Vauban

En 1667, Louis XIV confie à l'équipe d'ingénieurs civils et militaires dépendant de Louvois et animée par Sébastien Le Prestre de Vauban, la construction des citadelles de Lille, Arras et Dunkerque. Dès 1678, Vauban prend la direction de toutes les constructions de places et de ports, en tant que commissaire général des fortifications. C'est sur la frontière la plus menacée que les travaux les plus importants sont entrepris : Flandre, Artois, Hainaut, Picardie, Alsace. Quelques places fortes sont aussi construites au sud, ainsi que plusieurs ports : Dunkerque, Calais, l'île de Ré et Toulon. Pour alléger un peu la charge du Trésor, les localités protégées sont associées au financement. Avant 1685, l'immense

« ceinture de fer » est achevée, et pour connaître ses places fortes, Louis XIV fait exécuter des plans-reliefs ; cette collection de maquettes permet au roi de suivre de loin l'évolution de ses forteresses, d'étudier les améliorations proposées par les ingénieurs et de montrer à ses familiers l'œuvre accomplie. D'ailleurs, le roi aime les fortifications, les inspecte, admire leur régularité géométrique qui rappelle les jardins à la française.

Vauban perfectionne ses fortifications : on distingue trois étapes. La muraille bastionnée à demi entourée pour résister au progrès de l'artillerie, protégée par un glacis où s'installent les défenseurs, et des ouvrages avancés (chemins couverts, bastions). Les assaillants doivent donc s'emparer des ouvrages avancés, franchir des fossés successifs à la merci des tirs des différents ouvrages, et prendre la courtine. Puis, l'enceinte continue, équipée de tours bastionnées où les pièces d'artillerie sont protégées et prennent en enfilade le fossé, est doublée par une ligne de bastions détachés. Enfin, la courtine devient elle-même bastionnée.

En même temps, Vauban participe activement aux grands sièges du règne, perfectionnant la technique d'attaque des places : utilisation de mortiers lanceurs de bombes, calcul de la trajectoire des engins, de l'angle du ricochet pour atteindre la partie faible de la fortification, construction d'un système de fortifications parallèles, emprunté aux Turcs, permettant de cheminer en zigzags, à l'abri des tirs, jusque sous les murs ennemis.

La « ceinture de fer » est destinée à défendre la capitale, Paris, car il fallait assurer sa défense sans lui donner une enceinte qui avait montré ses inconvénients pendant la Fronde en obligeant le roi à faire le siège de la ville. Après le traité de Nimègue (1678), Vauban constitue une triple bannière de villes fortifiées entre la frontière du Nord et Paris où l'on a pu, sans grand risque, démanteler les médiocres fortifications protégeant la capitale et transformer la Porte Saint-Denis et la Porte Saint-Martin en arcs de triomphe, la frontière du Nord fournissant dès lors un système défensif cohérent.

La marine

Elle est l'œuvre de Colbert : grâce à lui, en dix ans, dès 1671, la flotte française compte plus de navires que celle de l'Angleterre ou des Provinces-Unies. En 1661, il passe commande de vaisseaux neufs à des arsenaux hollandais, danois, suédois, importe des canons et des balles, puis il s'attaque à l'infrastructure portuaire : à Dunkerque, Le Havre, Marseille, Toulon, il fait construire de vastes arsenaux, avec ateliers, cales de radoub, fonderie, magasins avec salles d'armes, salles à voiles, corderies. Il crée des ports, Brest, Lorient, Rochefort ; des manufactures d'armes et d'ancres, des fabriques de voiles, la politique sylvicole permet de fournir mâts et bois de charpente, les provinces fournissent le chanvre et le goudron.

Il remet de l'ordre dans le corps des galères, navires lents et mal armés, terribles pénitenciers où la grande majorité des rameurs étaient des forçats, condamnés de droit commun ou déserteurs. Colbert exhorte les parlements à transformer les gibiers de potence en forçats : faux-saulniers, contrebandiers, révoltés du Boulonnais ou du Vivarais, huguenots.

Il réorganise la hiérarchie qui avait quelque peu échappé au pouvoir central elle aussi : sous les ordres du grand-amiral, deux charges de vice-amiral, pour le Levant et pour le Ponant, assistés de deux lieutenants généraux et de trois, puis cinq chefs d'escadre, puis venaient les capitaines de vaisseaux, de frégate, et les enseignes. Il se préoccupe de la formation des officiers : création d'un collège de marine à Saint-Malo, d'écoles d'hydrographie à Rochefort et à Dieppe. Il tente aussi de mettre en place l'inscription maritime, avec recensement obligatoire de tous les gens de mer, appelés à servir périodiquement, mais cela est mal accepté, et la vieille méthode de recrutement, la « presse » (on bloquait les issues du port et on raflait tous les marins et pêcheurs qui s'y trouvaient), persiste encore. Pour intéresser le roi qui préfère ses régiments, Colbert lui présente à Versailles, sur le Grand Canal, la maquette des principaux bâtiments de la flotte.

On continue donc à avoir recours à la guerre de course, plutôt que de privilégier la guerre d'escadre, et on mise sur la destruction du commerce des ennemis : c'est la grande époque des corsaires de Saint-Malo, Dunkerque, La Rochelle, Dieppe qu'illustrèrent entre autres Jean Bart, Forbin, Duguay-Trouin, Saint-Pol, Nesmond, Pointis. Ayant reçu des « lettres de marque » leur permettant d'user des prérogatives militaires de l'État et de bénéficier de la protection due aux gens de guerre, les corsaires arment un ou plusieurs navires en concurrence avec des fonds publics ou privés et s'engagent à reverser une part déterminée de leurs prises. Ils s'attaquent aux navires de commerce. En revanche, les côtes françaises, mal protégées, subissent de terribles représailles de la part des Anglo-Hollandais.

L'effort militaire, moteur de l'économie

L'effort militaire a développé les innovations technologiques, stimulé la croissance, diffusé la richesse, procuré du travail à des milliers de désœuvrés promis au vagabondage. Cette politique, où l'économie est considérée comme un moyen d'assurer la grandeur de l'État par le succès des armes, nécessite beaucoup d'argent. Les dépenses militaires représentent un poids considérable : en 1683, où les troupes sont maintenues sur le pied de guerre, elles représentent 65,28 millions de livres sur 115 au total des dépenses, soit 56,70 % (45,5 millions de livres pour l'armée de terre, 11 pour la marine, 9 pour les fortifications). En regard, le service de la dette représente 8,90 % des dépenses, la cour près de 10 %, les bâtiments 6,27 %, les affaires secrètes 3,8 %, les gages 3 %, les

pensions 1,21 %, les affaires étrangères 0,68 %, l'investissement économique 0,28 %. L'armée est alors la seule force organisée dans le royaume, tandis que les moyens dont dispose la police (prévôté de l'Hôtel, maréchaussée, guet) sont dérisoires : quelques milliers d'hommes au mieux. On fait donc appel à l'armée pour maintenir la discipline dans les provinces, assurer le recouvrement de l'impôt ou la conversion des protestants.

La tâche du contrôleur général des finances est donc de faire rentrer le plus possible d'argent dans les caisses de l'État : le but principal de la politique financière et économique étant l'augmentation des revenus du roi. C'est l'œuvre de Colbert qui a rationalisé le système financier, restauré son équilibre, amélioré sa productivité ; ainsi de 1661 à 1671, les revenus du roi ont largement doublé.

La politique de Colbert (mercantilisme ou colbertisme) vise d'abord à enrichir les sujets pour qu'ils puissent payer davantage d'impôts. Les paysans ne pouvant supporter une plus grande pression fiscale, Colbert se tourne vers le commerce et, pour créer les bases de l'enrichissement national, il améliore l'infrastructure routière : restauration des grands chemins en province, autour de Paris, accroissement des voies navigables, creusement de nouveaux canaux à l'imitation des Hollandais. Il crée de grandes compagnies commerciales à monopole pour faciliter le grand commerce maritime, établir des comptoirs, installer des colons pour peupler les colonies, en conquérir de nouvelles pour se procurer à bon compte les matières premières ou les richesses dont la France manque et favoriser dans la métropole la création d'industries. La création de manufactures royales permet de produire des biens de qualité à des prix compétitifs, d'imiter les produits de luxe étrangers, d'exporter les modes françaises en suscitant à l'étranger le besoin de produits français : ainsi le palais de Versailles contribue à promouvoir les produits des plus grandes manufactures. Pour éviter que les Français n'achètent des produits étrangers, il met en place des tarifs douaniers très élevés aux frontières du royaume, tandis qu'il encourage la pratique du dumping pour les exportations. Cependant, Colbert n'est pas vraiment parvenu à intéresser les Français à l'industrie et au commerce, malgré quelques belles réussites. L'aristocratie traditionnelle reste attachée au prestige des armes, les riches bourgeois continuent d'investir dans la tente et l'office.

Versailles, symbole de la puissance royale

Le projet pictural de la galerie des Glaces est décidé au lendemain de la paix de Nimègue (1678) qui met fin à la guerre de Hollande. Pour sacrifier ce que l'entourage du roi considère comme une victoire, une séance du Conseil secret décide de faire représenter l'histoire des conquêtes du roi. Le projet complet de la voûte est conçu par Le Brun comme un parcours initiatique à la gloire du prince, exaltant les hauts faits du roi lors des guerres de Dévolution (1667-1668)

et de Hollande (1672-1678). L'histoire officielle du royaume se confond avec l'action du souverain, représenté sous ses traits véritables : un roi de guerre et de triomphe terrassant, par sa seule présence, tous ses ennemis, tandis que dans d'autres lieux du château on a plutôt évoqué le roi par le biais de l'histoire ancienne, de la mythologie ou de l'allégorie.

En 1701, la chambre de Louis XIV se retrouve au centre du palais, flanquée dans la salle du Conseil, lieu de décision politique de l'État royal. Cœur du royaume, autel et sanctuaire de la royauté, elle abrite le culte quotidien du roi, lors des levers et des couchers au rituel minutieux, qui incarne le principe de l'État. C'est dans ce lieu d'intimité publique que Louis XIV aime recevoir les ambassadeurs des principales puissances de l'Europe afin de leur faire mesurer la grandeur et la majesté de son pouvoir.

Les guerres de Louis XIV

La guerre de Dévolution, 1667-1668

Le conflit est lié à la succession d'Espagne et au mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV d'Espagne : par la paix des Pyrénées (1659), l'Espagne devait verser une dot de 500 000 écus ou, à défaut, céder des droits sur des territoires situés aux Pays-Bas. Lorsqu'en 1665, Philippe IV meurt, le paiement n'ayant pas été effectué, la diplomatie française fait valoir les droits de la reine Marie-Thérèse sur les Pays-Bas, en vertu de la coutume du Brabant qui attribue aux enfants du premier mariage l'ensemble du patrimoine : c'est le « droit de dévolution ». Mais c'est une coutume de droit privé et non de droit public, ce n'est donc qu'un prétexte pour le roi. La guerre, courte, se limite à deux campagnes où l'armée, réorganisée par Le Tellier et Louvois, triomphe aisément de l'adversaire espagnol et où le jeune roi, à la tête de ses troupes et secondé par Condé, Turenne et Vauban fait son éducation de commandant en chef, s'emparant de plusieurs places fortes dont Lille, la plus prestigieuse. La guerre s'achève le 5 mai 1668, par la signature de la paix d'Aix-la-Chapelle : le roi obtient la promesse du partage de l'héritage espagnol avec l'empereur Léopold I^{er}, également gendre de Philippe IV, garde ses conquêtes de 1667 : les villes de Charleroi, Douai, Lille entre autres, enclavées dans les Pays-Bas, affaiblissant ainsi la puissance espagnole.

La guerre de Hollande, 1672-1678

Les véritables causes de cette guerre sont, d'une part, l'hostilité manifestée par le gouvernement néerlandais à toute expansion française dans les Pays-Bas dix ans plus tôt, lors de la guerre de Dévolution, d'autre part la volonté de Louis XIV, malgré les réserves de son entourage, de se venger de cette attitude et de tenter d'affaiblir la puissance commerciale hollandaise, ressentie comme un obstacle à la politique mercantiliste de la France. Le roi et ses conseillers préparent

soigneusement l'isolement diplomatique des Provinces-Unies, mais sous-estiment leur adversaire, pourvu d'une armée peu nombreuse mais solide, d'une marine de guerre dirigée par des chefs prestigieux, de finances solides, et de l'appui du patriotisme hollandais. Jusqu'à la fin de 1672, les armées de Condé et de Turenne remportent des succès dus en partie à l'effet de surprise : partout les échevins offrent les clés de leur ville aux vainqueurs, le passage du Rhin à Tolhuis, célébré comme une grande victoire n'est en réalité qu'un mince fait d'armes, mais un vrai chef-d'œuvre de propagande, figurant dans le chapelet des grandes victoires royales et représenté sur la voûte de la galerie des Glaces. Les premières négociations, jugées trop dures par les Hollandais sont rompues. Le prince Guillaume d'Orange, remarquable homme d'État, investi des fonctions de Stathouder, rompt l'isolement diplomatique de son pays et anime désormais une coalition contre la France, regroupant à ses côtés l'Angleterre, l'Espagne et l'empereur ; en juillet 1673, les Hollandais, pour protéger Amsterdam, ouvrent les écluses du Zuiderzee près de Muyden, provoquant l'inondation du plat pays. Alors la guerre s'enlise et le conflit se révèle beaucoup plus dur que le roi ne l'avait imaginé : à deux reprises l'Alsace est envahie (1674) mais la brillante victoire de Turenne à Turkheim et l'action de Condé repoussent les ennemis. L'effort de guerre français pour venir à bout de la coalition est considérable. Après de longues et difficiles négociations, la guerre se termine par une paix blanche entre les Provinces-Unies et la France, signée à Nimègue le 10 août 1678. Par des accords complémentaires concernant le reste des coalisés, l'Espagne cède à la France la Franche-Comté et un bon nombre de places fortes rendant la frontière du nord plus linéaire, la France et l'empereur reviennent à leur précédent statut quo.

La paix armée ou la « politique des réunions », 1679-1684

Après la paix de Nimègue, la France, s'appuyant sur le droit féodal, revendique les dépendances des territoires acquis au détriment de l'empire et des Pays-Bas espagnols. Jugée abusive par l'empire et l'Espagne, cette politique fait partie, pour le gouvernement français, de la stratégie de consolidation des frontières du Nord-Est (l'Alsace et les trois évêchés : Metz, Toul, Verdun). L'exécution de cette politique est confiée à des « chambres de réunions », composées de magistrats du Parlement chargés de lui donner une allure d'impartialité juridique : lorsqu'un dossier est instruit, le titulaire du fief est cité à comparaître en personne pour prêter foi et hommage ; en cas de refus, la procédure de « réunion » est engagée : occupation de la seigneurie et mise sous séquestre des biens du seigneur, c'est donc l'équivalent d'une annexion en pleine paix. Mais, libéré de la pression turque par la victoire de Kahlenberg (1683), l'empereur contraint Louis XIV à signer avec lui et l'Espagne une trêve de vingt ans à Ratisbonne (15 août 1684) : la France conserve Strasbourg et les territoires réunis mais à

titre précaire. Cette politique a contribué à ternir l'image du roi auprès des princes allemands et à redorer le blason de l'empereur.

La guerre de la ligue d'Augsbourg, 1688-1697, ou « guerre de Neuf Ans »

Plusieurs affaires sont à l'origine du conflit. Outre le contentieux franco-allemand sur les « réunions », l'empereur et le roi de France sont en désaccord pour désigner un successeur à l'électeur de Cologne. En 1685, Louis XIV revendique la part d'héritage de sa belle-sœur, Madame Palatine, duchesse d'Orléans, dans la succession palatine, la même année la révocation de l'édit de Nantes aliène la sympathie des princes allemands, jadis clients de la France. C'est l'empereur qui mobilise l'Europe, catholique et protestante, dans un pacte signé le 9 juillet 1686, la ligue d'Augsbourg, regroupant autour de lui l'Espagne, la Suède, rejoints peu à peu par la Savoie, les princes d'Empire, les Provinces-Unies et l'Angleterre : Guillaume d'Orange, devenu roi d'Angleterre (1689) est considéré comme un guide naturel par les États protestants pour avoir incarné pendant la guerre de Hollande, la résistance à l'envahisseur français ; il devient désormais l'âme de la coalition.

Pour empêcher la progression des armées impériales et créer un glacis au-delà du Rhin, Louvois ordonne l'incendie et le sac du Palatinat (1689) ; espérant paralyser de frayeur les princes allemands, il les précipite au contraire dans la coalition. La guerre est difficile et en 1692 c'est le désastre naval de Saint-Vaast-La-Hougue où les Anglais sont victorieux, tandis que sur terre, la France s'empare de Namur et le maréchal de Luxembourg est victorieux à Steinkerque et à Neerwinden contre Guillaume d'Orange, malgré de lourdes pertes (1693). La guerre s'enlise tandis que les négociations piétinent. Finalement, c'est une paix de compromis qui est signée à Ryswick (1697) : Louis XIV reconnaît Guillaume d'Orange roi d'Angleterre, renonce aux territoires « réunis » et à la succession sur le Palatinat mais conserve Strasbourg : c'est l'acquisition définitive de l'Alsace, avec le Rhin comme « barrière » entre la France et l'Allemagne.

La guerre de succession d'Espagne, 1701-1714

Le dernier Habsbourg d'Espagne, Charles II, n'ayant pas d'héritier direct, les prétendants légitimes à sa succession sont les descendants de ses deux sœurs, épouses de Louis XIV et de l'empereur Léopold I^{er}. Louis XIV fait valoir les droits de l'un de ses petits-fils cadets, Philippe, duc d'Anjou et Léopold I^{er}. Ceux de son fils cadet, l'archiduc Charles. Le testament du roi d'Espagne est l'œuvre du parti national espagnol, hostile aux Habsbourg d'Autriche partisans d'un partage de l'héritage espagnol, mais favorable aux Bourbons meilleurs garants de son intégrité. Le roi accepte donc de désigner comme successeur le petit-fils de Louis XIV à condition qu'il renonce à ses droits sur la couronne de France. Le 16 novembre 1700, quinze jours après la mort de Charles II, Louis XIV fait

savoir qu'il accepte le testament pour son petit-fils, mais dès février 1701, il maintient tous ses droits à la couronne de France. L'alliance des deux monarchies constituant une menace pour l'Europe, la guerre est inévitable.

Dès septembre 1701, la troisième coalition se forme, regroupant l'empereur, les Provinces-Unies, l'Angleterre et à partir de 1703 le Portugal et la Savoie. En face, la France toujours première puissance militaire d'Europe mais qui doit soutenir la puissance espagnole. Les deux coalitions sont de force à peu près égales. En septembre 1701, le maréchal de Villars remporte la victoire d'Hoëchstadt sur les impériaux mais en 1703, la France, lâchée par certains de ses alliés doit faire face sur tous les fronts et les défaites se suivent : en 1704 la victoire de Blenheim, remportée par les coalisés commandés par John Churchill, duc de Marlborough et le prince Eugène de Savoie, fait perdre au roi de France les pays allemands, en 1706 la défaite de Villeroy à Ramillies lui fait perdre les Pays-Bas espagnols, et la défaite devant Turin, l'Italie du Nord. Le territoire français menacé, le roi tente de négocier, mais les conditions imposées par les coalisés étant inacceptables, les hostilités continuent. Le 12 juin, le roi lance un appel à l'opinion dont l'impact sur les Français a été très profond mais la situation reste inquiétante et le terrible hiver qui suit, avec son cortège de famines, affaiblit encore le royaume. Cependant, en septembre 1709, la victoire française de Malplaquet donne un coup d'arrêt décisif à l'offensive alliée : les Français raillent en chanson le fier Anglais « Marlborough s'en va-t-en guerre... ». Le 24 juillet 1712 la victoire de Villars à Denain achève de convaincre les alliés de renoncer à vaincre militairement la France : ils laissent les Français occuper de nombreuses villes au nord du royaume. Les opérations militaires laissent la place aux négociations.

La paix d'Utrecht (1713) et de Rastadt (1714)

À Utrecht, la France cède aux Anglais l'Acadie et les territoires de la baie d'Hudson ; le roi d'Espagne, Philippe V, leur abandonne le trafic des esclaves avec l'Amérique espagnole et leur permet de commercer directement avec les Indes occidentales. En échange, les coalisés reconnaissent les Bourbons d'Espagne qui deviennent des alliés naturels des Bourbons de France, mais Philippe V doit renoncer à tous ses droits sur la Couronne de France. À Rastadt, la monarchie autrichienne reçoit les Pays-Bas et les possessions italiennes. C'est l'établissement d'un nouvel équilibre européen sur le continent. L'Espagne, ancienne puissance européenne et méditerranéenne, devient une puissance atlantique et coloniale. Si la souveraineté autrichienne sur les Pays-Bas est une garantie de sécurité pour Londres et pour La Haye, elle est une lourde charge pour l'empereur. Les Habsbourg de Vienne demeurent une puissance prépondérante en Allemagne. Deux nouvelles monarchies apparaissent, la Prusse et le Piémont-Sicile, qui servent d'intermédiaires entre les grandes puissances. La

France conserve à peu près ses limites de 1700 sauf Dunkerque. Sa frontière du Rhin est consolidée et son empire d'outre-mer reste plus important que l'ensemble anglais. Elle reste une puissance redoutable sur le continent tandis que l'Angleterre est devenue la deuxième puissance commerciale et maritime du monde, derrière les Provinces-Unies.

Quelques grandes figures

Vauban

Sébastien Le Prestre, seigneur de Vauban (1633-1707), est issu d'une famille de petite noblesse du Morvan. Il participe à la Fronde au service de Condé, ce qui ne l'empêche pas, plus tard, de devenir l'ami et le confident du roi. Son caractère entier, sa liberté de ton avec le susceptible Louvois, la liberté de ses remarques orales ou écrites (il a critiqué par écrit la révocation de l'édit de Nantes) ne lui ont pas nuí. Louis XIV sut reconnaître en lui sa capacité de comprendre les problèmes de l'économie et de la démographie, l'art des dénombrements, des qualités humaines remarquables : courage, désintéressement, fidélité, probité intellectuelle, et surtout son immense talent militaire. En 1668, après la guerre de Dévolution, il devient commissaire aux fortifications. Pour réaliser son œuvre, il est constamment soutenu par le roi et par la confiance indestructible que lui accorde Louvois. En 1703, il est fait maréchal de France.

Louvois

François Michel Le Tellier, marquis de Louvois (1639-1691), est issu de la noblesse de robe. D'abord conseiller au Parlement de Metz, son père, Michel Le Tellier, l'initie à la charge de secrétaire d'État et le place habilement auprès du roi à partir de 1661. En 1664, il exerce conjointement avec son père, en 1672, il est nommé ministre et son père s'efface peu à peu.

Dur et violent, il a comme Louis XIV l'orgueil de sa fonction et non de sa personne ; son honnêteté est scrupuleuse et son sens de l'honneur sans défaut. Sa vie appartient à Louis XIV qu'il suit dans ses déplacements et à qui il écrit chaque jour. Il aime être très informé et rien ne lui échappe. Il participe aux décisions sur le terrain et sait s'imposer aux chefs militaires.

Turenne

Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne (1611-1675), est issu d'une famille de la plus haute noblesse, apparentée à toutes les maisons souveraines de l'Europe du Nord, fils du duc de Bouillon, petit-fils de Guillaume d'Orange le Taciturne. Destiné au métier des armes, il accomplit une double carrière en France et en Hollande, puis choisit la France. Très proche de la troupe, il s'occupe personnellement du ravitaillement et de la sécurité de ses hommes. Il est prudent, n'engage pas une action à la légère et ménage la vie et les efforts de ses subordonnés, mais il est très exigeant au combat, et ses campagnes sont

toujours très bien préparées. Après la paix des Pyrénées, il est fait maréchal général des camps et armées du roi : il réorganise l'armée et parachève l'éducation militaire de Louis XIV. Tué par un boulet de canon en 1675, sa mort est ressentie comme un deuil national. Turenne est un adepte de la guerre de mouvement et sa stratégie est d'utiliser la victoire sur le champ de bataille pour priver l'adversaire de son support logistique en pillant les régions qui lui servent de base, il n'a plus alors qu'à traiter, la négociation étant le but final de la guerre. Il est le plus grand homme de guerre français avant Napoléon.

Guillaume d'Orange

Fils de Guillaume II d'Orange et de Marie, fille de Charles I^{er} d'Angleterre (1650-1702). Esprit aigu et volontaire, il se méfie de la France surtout après la guerre de Dévolution. Pendant la guerre de Hollande (1672-1678), il est nommé capitaine général et stathouder. Maîtrisant l'art de la guerre, il sait tirer les leçons de ses défaites devant Turenne et Condé. Sous la pression de La Hollande, il doit accepter la paix de Nimègue sans avoir vaincu Louis XIV qu'il poursuit à jamais d'une haine personnelle depuis l'occupation de la principauté d'Orange par la France (1672) et la révocation de l'édit de Nantes (1685). Devenu roi d'Angleterre en 1689, il entraîne l'Angleterre dans la formation d'une grande alliance contre Louis XIV et contribue à transformer ainsi son royaume en grande puissance mondiale.

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE

Le film présente un intérêt tout particulier parce qu'il permet d'aborder sous un angle moins habituel le règne du Roi-Soleil et de donner une cohérence solide à l'ensemble du thème. Il permet de bien mettre en évidence la volonté du roi, ses objectifs et les moyens utilisés pour les réaliser.

On peut le projeter une première fois, au début de l'étude du règne de Louis XIV, un peu comme une mise en perspective à partir de 1715. On met en place ensuite le cadre chronologique du règne, bien indiqué dans le film et on dégage avec les élèves quelques idées essentielles telles que la longueur du règne, l'importance et le caractère des guerres, l'état du royaume et les objectifs de la politique royale. Cela permet aux élèves de comprendre plus facilement comment les différents aspects du règne s'articulent autour de la politique extérieure ; diplomatie ou guerre, que ce soit l'économie, la société ou encore le palais de Versailles. Il est intéressant de le projeter une deuxième fois, à la fin de l'étude du règne de Louis XIV, pour faire le bilan, voir si les différentes leçons ont été assimilées et montrer les changements qui s'annoncent en Europe au début du XVIII^e siècle.

Le film présente aussi l'avantage d'une vision un peu plus européenne que d'habitude et permet de traiter les guerres de l'époque, trop souvent sacrifiées, d'une façon plus intéressante et de montrer comment elles ont été une préoccupation tout à fait essentielle.

DOCUMENTATION

Ouvrages

- GOUBERT Pierre, *Louis XIV et vingt millions de Français*, Hachette Littératures, coll. « Pluriel », n° 8 460, 1998.
- BLUCHE François (dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Fayard, 1990.
- CORNETTE Joël, *Histoire de France*, vol. 2 : *Absolutisme et Lumières, 1652-1783*, Hachette Éducation, coll. « Carré. Histoire », n° 23, 2000.
- BLUCHE François, *Louis XIV*, Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 1999.
- BÉLY Lucien, *La France moderne, 1498-1789*, PUF, coll. « Premier cycle », 1999.
- PETITFILS Jean-Christian, *Louis XIV*, Perrin, coll. « Tempus », n° 8, 2002.

1783, L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS

Le film se propose de faire le point sur un événement majeur du XVIII^e siècle, l'indépendance des États-Unis en 1783. Le montage de documents iconographiques très variés (gravures, peintures, dessins, documents d'archives), la mise en scène et le choix de la musique d'accompagnement créent souvent, surtout pour les scènes de bataille, l'illusion de l'action et du mouvement, permettant une présentation à la fois très vivante et très documentée du sujet aux élèves. D'emblée, les questions importantes sont formulées : Pourquoi l'affrontement avec le gouvernement britannique ? Pourquoi le soutien de la France aux Américains ? Dans une première partie, le film évoque la situation en Amérique du Nord et les débuts des treize colonies américaines, leurs liens avec la métropole britannique ; dans une deuxième partie est évoquée la guerre, le rapport des forces du début, puis le bouleversement apporté par l'alliance française mais aussi espagnole et hollandaise. Enfin, une victoire qui est un peu aussi celle des idées des philosophes des Lumières quelques années seulement avant le début de la Révolution française.

DÉCOUPAGE ET STRUCTURE

00'00" Introduction

En 1783, le traité de Versailles consacre la naissance des États-Unis d'Amérique. Des images du palais (ministère des Affaires étrangères, balcon de la chambre du roi, statue d'un des frontons de la cour de marbre représentant l'Amérique) rappellent le rôle joué par la France dans la guerre d'Indépendance des treize colonies américaines. Deux questions fondamentales introduisent le film : Pourquoi l'affrontement entre les colons d'origine britannique et le gouvernement anglais ? Pourquoi la France est-elle intervenue ?

Les treize colonies d'Amérique

00'36" Les territoires

Des cartes montrent les différentes puissances européennes qui depuis la fin de la guerre de Sept Ans, en 1763, se partagent les territoires d'Amérique du Nord – Espagne, Angleterre – et les colonies de la côte Est.

01'00" **Les colons**

Les immigrants sont différents selon qu'ils vivent dans les colonies du Sud, du Centre ou du Nord. Ils sont venus pour des raisons différentes, n'exercent pas les mêmes activités, mais ils ont beaucoup de points communs : la langue anglaise, l'attachement à la couronne britannique et la soif de liberté.

02'15" **La domination anglaise**

Une carte de l'Europe présente les pays ayant eu ou ayant encore des territoires en Amérique : les Province-Unies, la France, l'Espagne et l'Angleterre. Un gros plan sur le port de Londres au XVIII^e siècle illustre la puissance et la domination économique de la Grande-Bretagne. En échange de sa protection, elle exploite les richesses du pays et exerce un contrôle très strict sur le commerce, la flotte anglaise se réservant l'exclusivité des transports maritimes. Les colons américains n'étant pas représentés au Parlement de Londres n'ont pas les mêmes droits que les sujets britanniques.

02'50" **Les différends**

Deux différends opposent les colons américains au gouvernement de Londres. Les territoires à l'ouest des Appalaches que Londres réserve aux Indiens et en 1765 les nouveaux impôts votés par le Parlement. Alors les incidents se multiplient entre troupes britanniques et colons, ainsi la « partie de thé de Boston », en 1773.

La guerre d'Indépendance (1775-1781)

03'50" **Les « Insurgents »**

La guerre commence en 1779, à Lexington : un détachement de l'armée anglaise est attaqué par des colons révoltés. Peu après, les délégués des treize colonies au Congrès de Philadelphie élisent George Washington à la tête de leur armée et le 4 juillet 1776 votent la déclaration d'Indépendance, inspirée des philosophes anglais et français du XVIII^e siècle ; mais Indiens et esclaves noirs en sont exclus. Face aux soldats professionnels du roi d'Angleterre, les troupes américaines, aidées de quelques volontaires européens enthousiasmés par l'idée de liberté, rencontrent dès le début beaucoup de difficultés.

06'21" **Le rapport des forces change**

La victoire des colons américains à Saratoga en 1777, l'ambassade de Benjamin Franklin à Versailles, l'influence des idées des Lumières, la mode Nouveau Monde et la possibilité d'une revanche sur l'Angleterre décident la France à intervenir ; l'Espagne et les Provinces-Unies se joignent à l'alliance en 1778. Les batailles se sui-

vent sur terre, sur mer. En 1780, la totalité des renforts français est arrivée, et, en 1781, les efforts conjugués des colons américains et de leurs alliés aboutissent à la victoire de Yorktown où les forces anglaises capitulent.

09'25" **Le traité de Versailles et les débuts des États-Unis**

Le traité est signé le 3 septembre 1783. Des cartes montrent le nouveau rapport des forces en Amérique du Nord. En 1787, une constitution fédérative consacre l'autonomie des treize États sous l'autorité commune d'un pouvoir central, ainsi que les libertés individuelles (*Bill of Rights* qui a inspiré la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen de 1789). La Constitution entre en application en 1789 avec le premier président des États-Unis, George Washington.

11'38" Générique de fin

THÈMES PRINCIPAUX

La fondation des colonies américaines

On peut reconnaître trois sortes de fondations : les colonies fondées par les grandes compagnies commerciales, comme la Virginie, celles dont la motivation est plutôt religieuse, comme la Nouvelle-Angleterre, et celles qui ont été fondées plus tard, par des chartes de concession octroyées par le roi d'Angleterre à des grands propriétaires.

Les tout premiers établissements sont tentés sous le règne d'Élisabeth I^{re} par ses « Loups de mer », aventuriers dont le plus célèbre, sir Walter Raleigh, obtient une charte en 1584 et fonde la Virginie, ainsi nommée en l'honneur de la reine. En fait, la colonisation commence avec son successeur Jacques I^{er}. En 1604, le roi autorise, par une charte, la création de deux compagnies commerciales, les « compagnies de Virginie », l'une installée à Plymouth, l'autre à Londres ; elles sont fondées par des marchands aventuriers associés qui arment des bateaux : les immigrants qui paient le voyage travaillent directement à leur compte, ceux qui ne paient pas travaillent pendant sept ans pour la compagnie ; ce sont les serviteurs sous contrat, remplacés plus tard par les esclaves africains. La compagnie de Londres envoie une expédition qui fonde Jamestown en 1607. Obligés de se mettre à cultiver le maïs, le « blé indien » pour survivre, les colons développent en même temps la culture du tabac qui permet l'essor de la colonie. La compagnie stimule alors l'immigration et favorise la création de vastes plantations. Les planteurs peuvent élire des représentants qui s'associent au gouverneur pour faire les lois. Beaucoup de ruraux pauvres, chassés par la moder-

nisation des campagnes en Angleterre, viennent en Virginie. En 1624, le roi dissout la compagnie de Londres, et la Virginie devient colonie royale. Entre-temps la compagnie de Plymouth a échoué et cède ses droits à une nouvelle compagnie, le Conseil de Nouvelle-Angleterre.

En novembre 1620, les pèlerins du *Mayflower* fondent Plymouth en Nouvelle-Angleterre. Parmi eux, des puritains, dissidents séparatistes de l'Église anglicane, qui se sont mis d'accord avec la compagnie de Londres et ont vendu leurs biens pour prix de la traversée, des ouvriers et artisans que la compagnie envoie en Virginie. Mais les pèlerins débarquent au cap Cod en Nouvelle-Angleterre, rédigent et adoptent, le 21 novembre, un accord politique, le pacte du *Mayflower*, base du système de gouvernement, devenu, pour les Américains, le symbole des origines nationales et des libertés politiques. La moitié des passagers du *Mayflower* sont morts pendant le premier hiver, mais personne n'a voulu regagner l'Angleterre, et le 21 novembre 1621 les survivants célèbrent une journée d'actions de grâces (Thanksgiving Day). En 1628, un groupe de puritains achète des actions du Conseil de la Nouvelle-Angleterre et obtient une charte de colonisation : le nouvel établissement sera au nord de Plymouth, dans la baie de Massachusetts. Dès 1629, la société par actions devient la compagnie de la baie du Massachusetts dont les puritains sont les actionnaires majoritaires. Plusieurs bateaux assurent la migration vers la Nouvelle-Angleterre dans les années trente. Les puritains partent en congrégations, menées par leurs pasteurs, et reconstituent en Amérique le village qu'elles ont quitté. Les nouveaux immigrants pratiquent la pêche, l'agriculture, l'exploitation du bois et construisent des navires pour se lancer dans le commerce maritime. Les actionnaires, les « hommes libres », élisent chaque année le gouverneur, son adjoint et ses assistants, ils forment l'Assemblée générale. C'est l'Assemblée qui assigne à chaque congrégation un domaine : au centre l'Église avec devant une pelouse servant aux réunions, autour la maison du pasteur et des principaux colons. Chacun reçoit un espace pour bâtir sa maison, un champ pour cultiver le maïs et un pré le long du cours d'eau. Le bétail est nourri sur les pâturages communaux. Les affaires sont réglées par les « hommes libres ». En 1691, la colonie de Plymouth est absorbée par celle du Massachusetts, puis d'autres se fondent : le New Hampshire, le Maine, le Rhode Island.

Les autres colonies sont fondées après 1660, soit par conviction religieuse, soit pour la recherche du profit, soit pour les deux à la fois, mais c'est le roi qui accorde des chartes de concession à des Lords qui agissent en tant que propriétaires du sol et disposent de pouvoirs délégués par le roi pour mettre la région en valeur, y faire venir des immigrants, répartir la propriété foncière, tirer des profits, organiser la vie politique. À la veille de l'Indépendance, toutes les colonies sont colonies royales sauf trois qui ont conservé leurs chartes (Pennsylvanie, Connecticut et Rhode Island).

Les rapports avec les Indiens

Les tribus indiennes de la côte Est ayant à peine dépassé le stade du Néolithique, il existe entre elles et les colons une incompréhension profonde. Les Anglais ne comprennent ni leurs croyances ni leur comportement, mais n'ont pas de politique systématique à leur égard. Au début, les Indiens ont sauvé de la mort les nouveaux venus. Ils ont aidé les colons à mettre le nouveau sol en valeur et à tirer profit des forêts américaines. Ils leur ont montré comment construire des canots d'écorce et de bouleau, comment marcher sur la neige avec des raquettes, comment atteler des chiens à des traîneaux. C'est grâce au commerce des fourrures avec les Indiens que les pèlerins de Plymouth se libèrent, en 1633, de leur dette à l'égard des marchands aventuriers de la métropole. En échange, les Indiens acquièrent les produits de la métallurgie du fer qu'ils ignorent, la quincaillerie, et surtout les armes à feu qui deviennent un des éléments capitaux du commerce, puis de la contrebande. L'incompréhension se manifeste lorsqu'il faut définir la vacance des terres : pour les colons, une terre est vacante lorsqu'il y a absence d'installation visible (cultures, maison) ; pour les Indiens, la terre est aussi un terrain de chasse.

Les premiers contacts avec les Européens ont provoqué chez les Indiens un recul démographique dû au développement de maladies mais aussi à l'alcoolisme, entraînant une remise en question des valeurs de leur civilisation. La présence des colons a également modifié les rapports entre tribus indiennes : l'appel à l'appui et à la protection des colons a favorisé l'installation de protectorats. Les Européens ont joué de leurs divisions et ont utilisé leurs alliances lors des guerres : entre Français et Anglais pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763) et bien sûr les Anglais contre les Américains à partir de 1775.

La société coloniale

Au moment de l'indépendance, les Américains sont 2,5 millions (1 950 000 Blancs, 520 000 Noirs et 100 000 Indiens au plus). Le premier recensement officiel fait état de 4 millions d'habitants en 1790. Cet essor est dû à 95 % à l'accroissement naturel et non à l'immigration. Un taux de natalité élevé (45 à 50 ‰), un taux de mortalité inférieur à celui de l'Europe (25 ‰ contre 35 à 40 ‰), une mortalité infantile moins élevée aussi (10 à 15 % contre 20 % en Angleterre), un taux d'accroissement de 2,5 %. Le deuxième facteur est l'immigration. Les immigrants européens sont très divers : Écossais, Allemands, Irlandais du Sud, Hollandais, Suédois, Anglais, catholiques, huguenots, juifs séfarades ; ils sont soit volontaires, soit recrutés de bon ou de mauvais gré, soit immigrants malgré eux pour les condamnés de droit commun dont l'Angleterre se débarrasse.

Les 9/10 de la population vivent à la campagne, et les villes sont de taille réduite. Dans le Sud, les planteurs cultivent le tabac, le riz et l'indigo. Au Nord,

on trouve une agriculture prospère et commerciale plus variée : céréales, fruits et légumes, élevage. C'est sur ces produits et sur les besoins des colonies que repose le commerce dont la règle est le mercantilisme. En effet, la métropole se réserve les avantages de son empire. Les produits coloniaux doivent être expédiés dans les ports de la métropole, et ce que les colonies ne produisent pas doit être acheté à la métropole. Mises en place par Cromwell, ces mesures sont complétées par Charles II, en 1660 et 1663, puis par ses successeurs (actes de navigation), mais la contrebande et la corruption annulent les principaux effets du mercantilisme. Les colonies d'Amérique fournissent à la Grande-Bretagne des produits de première valeur comme le tabac, le riz, le bois et l'indigo. À la fin du XVIII^e siècle, l'économie coloniale produit un tiers de l'économie britannique, et la population équivaut à un tiers de la population métropolitaine.

Dans le domaine politique, les colonies sont administrées avec une relative autonomie : le roi reste la source de toute autorité, nomme les gouverneurs et choisit les conseillers qui les assistent, mais le pouvoir réel appartient aux assemblées locales où sont représentés les propriétaires fonciers.

Les forces en présence dans le conflit

Depuis sa victoire dans la guerre de Sept Ans en 1763, l'Angleterre, dont l'empire a presque doublé mais dont les finances sont épuisées, tente de renflouer le Trésor royal en faisant appel aux ressources des colonies : les lois sont appliquées avec beaucoup plus de rigueur, certaines taxes sont augmentées, de nouvelles sont créées. Pour les colons américains, il s'agit donc d'abord de défendre, les armes à la main, leurs droits face aux usurpations du Parlement. Mais les colons se heurtent à quatre difficultés. La première est leur division entre « Patriotes », formés souvent des classes les plus modestes, et « Loyalistes ou Tories », représentant plutôt la bourgeoisie et l'aristocratie. Selon John Adams, les colons sont pour un tiers des patriotes, un tiers des loyalistes. Ce dernier tiers étant composé d'hésitants ou d'indifférents. La seconde est le manque de cohésion entre les États, qui rend impossible l'installation d'un gouvernement central capable de coordonner les efforts ; c'est un handicap sérieux lorsqu'il faut faire face aux dépenses de guerre : ils se montrent avares de leurs ressources et jaloux les uns des autres. Il faut donc avoir recours à la planche à billets, ce qui provoque une dépréciation du dollar, ruinant de nombreux citoyens ; « il était parvenu si bas qu'il fallait un wagon de billets pour payer un wagon de nourriture » (A. Maurois). La troisième difficulté est l'absence d'armée régulière : dans aucune bataille, Washington n'a pu aligner plus de 20 000 hommes. Le plus souvent, son armée ne compte pas plus de 10 000 officiers et soldats, plus la milice (les *minute-men* prêts à intervenir à la minute), recrutée pour de courtes périodes, et les volontaires locaux. L'équipement doit être acheté à l'étranger

dans sa totalité. Âgés de 15 à 60 ans, les soldats n'ont aucune notion de discipline, ni d'art militaire et les désertions sont fréquentes ; les officiers sont souvent d'origine modeste. Enfin, la dernière difficulté est que les « Patriotes » n'ont pas de flotte de guerre pour empêcher le débarquement des renforts et du ravitaillement anglais. Ce sont les corsaires américains qui accomplissent des exploits jusque dans les eaux britanniques. Mais, familiarisés avec le théâtre des opérations et luttant pour leur liberté, les « Patriotes » sont aussi capables des plus grands sacrifices.

Au contraire, les Britanniques disposent d'une armée régulière d'environ 15 000 hommes bien équipés et entraînés, plus 30 000 mercenaires allemands, les « Hessois », de « Loyalistes » et surtout des Indiens, principalement les Iroquois. D'autre part, l'Angleterre paie en or : l'armée ennemie est donc mieux nourrie et mieux vêtue que celle des insurgés. En revanche, les régiments de Grande-Bretagne sont désavantagés par la distance et la difficulté des communications avec Londres.

Parmi les volontaires français, certains ont rejoint les « Insurgents » avant l'entrée en vigueur de l'alliance en 1778. Ainsi, le marquis de La Fayette, parti dans un navire équipé par lui-même, le brick *La Victoire*, débarque le 13 juin 1777, près de Charleston : il engloutit plus d'un million de livres dans son équipée américaine. Un peu plus tôt, le 10 mai, le « colonel Armand », marquis de La Rouërie, avait reçu du Congrès le commandement d'une « légion » de deux cents Français en avançant sur sa bourse les frais d'entretien de son régiment.

Les opérations militaires

Elles commencent en 1775, deux mois avant que Washington ne prenne le commandement en chef des forces américaines.

Le 19 avril 1775, soldats anglais et miliciens s'affrontent à Lexington. Le 17 juin, les Anglais gagnent la bataille de Bunker Hill (en réalité Breed's Hill, près de Charlestown, dans la banlieue de Boston) mais les pertes sont très lourdes et l'effet moral considérable : le roi George III proclame l'état de rébellion.

L'année 1776 voit de nombreuses défaites américaines : les troupes de Washington, délogées de Long Island et de Manhattan par le général Clinton, doivent se replier, mais, le 26 décembre, elles franchissent la Delaware, prise par les glaces, et infligent aux Hessois une sévère défaite dans le sud du New Jersey, faisant plus de 1 000 prisonniers.

En 1777, après la victoire de Princeton, le 3 janvier, Washington est battu près de Philadelphie où les troupes du général Howe s'installent le 26 septembre. Mais le projet de jonction entre les troupes du général Burgoyne, parti du Canada, et celles du général Howe échoue. Harcelé par les *minute-men* et aux prises avec le général Gates, Burgoyne et ses 5 000 hommes capitulent à

Saratoga le 27 octobre 1777. C'est le tournant de la guerre : les Anglais entrent en pourparlers avec les « Insurgents ».

En 1778, la France, sollicitée par l'ambassadeur Benjamin Franklin, signe le 6 février un traité d'alliance et de commerce avec les États-Unis. À leur tour, l'Espagne et les Pays-Bas entrent dans le conflit. Cependant, les Anglais infligent des revers aux Américains dans le Sud. Ils s'emparent de Savannah en Géorgie et, en 1780, de Charleston en Caroline du Sud, et le général Cornwallis écrase l'armée américaine à Camden dans le New Jersey.

Dès 1778, les renforts français arrivent. Après quelques hésitations et un premier échec avec la flotte du comte d'Estaing, en 1779 devant Savannah, les opérations prennent plus d'ampleur et sont mieux organisées : en 1780, sept vaisseaux de ligne et trois frégates escortent trente-six transports avec plus de 5 000 fantassins, cavaliers et artilleurs sous le commandement du comte de Rochambeau. En 1781, une escadre de vingt vaisseaux de guerre commandée par l'amiral de Grasse fait voile vers la baie de Chesapeake en Virginie. Sur cette baie, la ville de Yorktown est occupée par le général Cornwallis. Tandis que Washington et Rochambeau rejoignent à marche forcée La Fayette pour assiéger la ville par terre, l'amiral de Grasse repousse la flotte anglaise et coupe la voie maritime. Le 19 octobre 1781, le général Cornwallis rend les armes : c'est la fin des opérations militaires.

La Déclaration d'Indépendance (texte extrait de *TDC* n° 172)

En juin 1776, le Congrès de Philadelphie désigne un comité de cinq membres pour préparer une Déclaration d'Indépendance : c'est Thomas Jefferson, un jeune délégué de Virginie qui est chargé de sa rédaction. Soumise au Comité, puis au Congrès, elle est adoptée le 2 juillet et solennellement proclamée le 4 juillet 1776.

Le but, défini dès le premier paragraphe, est de se justifier aux yeux de « l'opinion des hommes », c'est-à-dire des nations européennes monarchiques. Les « droits inaliénables » proclamés sont le fondement de la philosophie politique du XVIII^e siècle : l'influence des philosophes français, surtout Rousseau, est manifeste, mais, en Angleterre, les écrits de Locke, Milton et Hume sur « l'ordre naturel » établi par Dieu sont tenus pour vérités acquises. Jefferson a d'ailleurs été accusé de plagiat.

Cependant, « l'égalité universelle » s'applique surtout aux colons américains et aux Anglais mais nullement aux autres habitants de l'Amérique : les Indiens sont tout juste mentionnés comme « sauvages et impitoyables », les Noirs sont totalement absents de la Déclaration. Pourtant, plusieurs milliers de soldats noirs sont présents dans les rangs de l'armée américaine. Au début, ce sont des hommes libres, enrôlés volontaires, puis des esclaves un peu plus tard. Après la

guerre, ceux auxquels on avait promis la liberté obtiennent généralement satisfaction, les autres regagnent les plantations de leurs maîtres, l'Indépendance ne les connaît pas.

L'influence de la Déclaration est grande. En France, on y est favorable à cause de la haine de l'Angleterre et des espoirs qu'elle suscite ; les philosophes l'accueillent avec un enthousiasme délirant. Considérée comme une grande « Charte de la liberté », son influence s'est fait sentir sur la Révolution française et sur l'indépendance des colonies espagnoles et portugaises d'Amérique du Sud vers 1808. En Amérique, elle est l'acte de naissance et l'acte de foi de l'idéologie nationale.

Le nouvel État

L'armistice général est proclamé le 2 février 1783. Le traité de paix anglo-américain est signé à Paris le 3 septembre tandis que Français, Espagnols et Anglais mettent un terme à la guerre par le traité de Versailles.

Dès le début de la guerre d'Indépendance, les gouverneurs royaux quittent les colonies, le pouvoir est alors exercé par les assemblées législatives, épaulées par des conventions et des comités révolutionnaires. Après le 10 mai 1776, les États mettent sur pied leurs propres institutions dont on peut dégager des caractères généraux : c'est le régime républicain qui l'emporte, les pouvoirs sont nettement séparés, les constitutions écrites, presque toujours précédées d'une Déclaration des droits, insistent sur l'égalité entre les hommes ; chacune est proclamée au nom du peuple, source de tout pouvoir ; tout responsable doit être soumis à l'élection ; pour pouvoir voter, un citoyen doit détenir une propriété.

Les grands seigneurs sont dépouillés de leurs biens, tout signe de noblesse est supprimé. Les adversaires de l'indépendance, les « Loyalistes ou Tories » partent pour le Canada, les Antilles et l'Angleterre ; dans leur quasi-totalité, ils ne sont pas rentrés aux États-Unis. Les terres confisquées ont été vendues aux enchères et les spéculateurs ont fait de gros bénéfices.

La Constitution fédérale adoptée par la Convention de Philadelphie, réunie sous la présidence de George Washington, en septembre 1787, doit entrer en vigueur lorsque neuf États sur treize auront donné leur approbation, le débat étant très animé entre les fédéralistes ou « nationalistes » et leurs adversaires, les antifédéralistes, appelés aussi « républicains ». Ainsi de mai à septembre 1787, la Convention, réunissant cinquante-cinq délégués de tous les États sauf le Rhode Island, siège à huis clos, à l'écart des passions, pour amender les articles de confédération. L'un après l'autre, les États votent la ratification, moyennant, sous l'impulsion de Jefferson et de Madison qui le remplaçait au Congrès, l'adjonction à la Constitution de dix amendements, le « Bill of Rights » (déclaration des Droits), garantissant les libertés essentielles du peuple, dont nulle mention n'était faite dans le texte constitutionnel. Ces dix amendements sont votés par le

Congrès en 1791. Entre-temps, onze États ayant accepté la ratification en 1788, le premier président des États-Unis, George Washington, élu à l'unanimité du collège électoral, prête le serment solennel, le 30 avril 1789, à New York, capitale fédérale pendant quelques mois. La naissance politique des États-Unis est achevée. La Constitution, complétée par un certain nombre d'amendements n'a jamais été révisée après quelques deux cents ans d'existence.

Parmi les « pères fondateurs » des États-Unis

George Washington (1732-1799)

Voir paragraphe p. 28 et 29.

John Adams (1735-1826)

Originaire du Massachusetts, il est l'un des signataires de la Déclaration d'Indépendance de 1776. Après un voyage à Amsterdam pour intéresser les capitalistes hollandais à la cause des colonies américaines, il devient le premier ambassadeur des États-Unis à Londres (1783-1788), puis en 1789 vice-président des États-Unis. Réélu à ce poste en 1792, il succède à Washington comme deuxième président des États-Unis (1797-1801).

Benjamin Franklin (1706-1790)

Fils d'un petit marchand de Boston, à force de travail et d'économie, il monte une importante imprimerie en 1729 à Philadelphie. En même temps, il complète ses connaissances par l'étude : il découvre le mécanisme de la foudre et invente le paratonnerre. Il crée de nombreux collèges et fonde l'université de Pennsylvanie. Il est l'un des cinq signataires de la Déclaration d'Indépendance, mais, en 1776, les Anglais ont repris New York : son fils « loyaliste » a été emprisonné. Alors, avec son petit-fils, il s'embarque pour la France pour plaider, avec succès, la cause des « Insurgents ». Rentré en Amérique en 1785, il participe à la rédaction de la Constitution, puis se retire de la vie publique.

Thomas Jefferson (1743-1826)

Virginien, il est député de sa région au Congrès continental de Philadelphie. Il est chargé de rédiger la Déclaration d'Indépendance américaine. Successeur de Franklin comme ambassadeur en France (1785-1789) où il se lie d'amitié avec le milieu philosophique parisien, il est choisi par Washington comme secrétaire d'État (1790-1793). Devenu chef des « Républicains » (précurseurs du parti démocrate moderne), vice-président en 1797, il est élu brillamment troisième président des États-Unis en 1800. Il achète la Louisiane à la France en 1803. Réélu en 1804, mais refusant sa réélection en 1809, il maintient la neutralité américaine dans le conflit opposant la France à la Grande-Bretagne. Son administration donne aux institutions américaines leur orientation définitive de société démocratique de petits propriétaires libres et égaux, fidèle à son idéal optimiste d'ami et de disciple des philosophes français.

Le grand homme de l'Indépendance : George Washington

Georges Washington est issu d'une famille venue d'Angleterre en Virginie, au milieu du XVII^e siècle, pour faire fortune ; elle a acquis une aisance moyenne. Aidé par son frère aîné qui l'introduit dans l'entourage des plus riches propriétaires fonciers de Virginie, lui donne le goût des activités militaires et lui lègue une plantation sur les rives du Potomac, Mount Vernon, il bâtit sa fortune. Il acquiert une première expérience militaire lors d'escarmouches entre les colons soutenus par les Anglais et les Français, à la veille de la guerre de Sept Ans, mais il démissionne et ne participe pas à la guerre : il se consacre à ses propriétés et mène une vie de « gentleman farmer ». À partir de 1758, il siège à la Chambre des bourgeois, assemblée législative de la Virginie. Comme tous ses compatriotes, il souhaite que le roi et son parlement respectent les droits de tous, y compris ceux des coloniaux, mais il prend conscience de l'impossibilité de s'entendre avec le gouvernement royal. Il est envoyé au premier Congrès continental de Philadelphie en 1774, puis au deuxième en 1775. Le 15 juin, il reçoit le commandement en chef des forces américaines. Il est choisi pour trois raisons : connu des membres du Congrès, personne ne doute de sa détermination, de son honnêteté, ni de son hostilité à la politique du roi ; riche, il pourra remplir sa fonction avec dignité et rester à l'abri de la corruption ; enfin, pour porter secours à Boston assiégée et à la Nouvelle-Angleterre, il faut choisir un homme du Sud, virginien puisque c'est la colonie la plus puissante, pour que toutes les colonies se sentent concernées.

Washington a pu mettre sur pied une armée, malgré les difficultés. Il a su tirer parti des erreurs et des faiblesses de l'adversaire et profiter des avantages de son camp : échapper à l'ennemi, maintenir une résistance armée, lancer des coups de main, ne pas renoncer. Sa première victoire a été de poursuivre le combat contre les soldats professionnels du roi. Il a aussi su accueillir les jeunes nobles européens, le marquis de La Fayette, le comte de Rochambeau. Le 4 décembre 1783, il prend congé de ses officiers et se retire de la vie publique. Mount Vernon devient un haut lieu de rencontres. C'est tout naturellement qu'il est désigné en 1787 pour présider la Convention de Philadelphie qui adopte la Constitution qui régit encore la vie politique aux États-Unis. En 1789, il est élu président à l'unanimité du collège électoral. De la Virginie à New York, alors capitale, il est accueilli comme un héros ; les Américains se retrouvent en lui. Il définit alors le style de la présidence et les lignes directrices de la politique des États-Unis et s'emploie à maintenir un juste équilibre entre le Congrès et le président. Il prend position en faveur de la création de la Banque des États-Unis en 1791, proclame en 1793 la neutralité des États-Unis dans le conflit qui oppose Anglais et Français ; son comportement et sa politique sont de plus en plus fédéralistes. Lorsqu'après deux mandats il quitte la

présidence en 1796, il laisse le pays plus fort qu'il ne l'a trouvé, les finances ont été renforcées, l'expansion territoriale se poursuit et les puissances étrangères respectent les États-Unis.

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE

Le film, bref mais présentant une synthèse complète et très vivante du sujet, se prête à une grande variété d'utilisations. Mais, comme pour tous les films, il est indispensable qu'il y ait en complément un travail écrit.

Si l'on dispose de peu de temps, on peut passer le film une première fois, distribuer une fiche d'analyse à compléter aux élèves : en respectant la structure du film, les repères chronologiques essentiels, quelques questions importantes permettant de fixer l'attention sur l'enchaînement des événements, les problèmes soulevés. Visionner le film une deuxième fois pour vérification et compléter par une mise au point, avec quelques documents du livre en complément.

Si l'on dispose d'un peu plus de temps, en fonction des questions que l'on souhaite approfondir ou du niveau des élèves, on peut à partir du film, ou de séquences choisies, ouvrir un petit débat sur un ou plusieurs thèmes (voir les thèmes principaux) que l'on approfondira soit simplement oralement soit avec l'apport de quelques documents complémentaires.

Le sujet, en général, plaît beaucoup aux élèves, et la présentation du film stimule leur curiosité, permettant de traiter la question dans son ensemble dans un délai raisonnablement court.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les treize colonies anglaises d'Amérique (par ordre d'ancienneté)

- **Virginie** : ainsi nommée en l'honneur d'Élisabeth I^{re}, la « Reine Vierge ».
- **Massachusetts** (de l'indien) : pays montagneux.
- **Rhode Island** : par ressemblance avec l'île de Rhodes.
- **New Hampshire** : comté d'Hampshire, en Angleterre.
- **Connecticut** (de l'indien) : fleuve où la marée se fait sentir.
- **Maryland** : en l'honneur de la reine Marie, fille de Henri IV, femme de Charles I^{er}.
- **Caroline du Nord** } en l'honneur de Charles II.
- **Caroline du Sud** }
- **New York** : en l'honneur du duc d'York, frère de Charles II.

- **New Jersey** : en l'honneur de la défense de l'île Jersey pendant la guerre civile anglaise.
- **Delaware** : en l'honneur du baron De La Warr.
- **Pennsylvanie** : concédée à William Penn.
- **Géorgie** : en l'honneur de George II.

(Source : TDC n° 172, 7 octobre 1976, «La naissance des États-Unis»)

La capitulation anglaise à Yorktown (1781)

Cédons la plume à l'un des biographes de Washington : « C'était une belle journée d'automne ; l'air était vif, le ciel pur, les arbres commençaient à peine à jaunir... Occupant près d'un kilomètre, les armées alliées étaient alignées sur deux rangs le long de la route où allaient passer les vaincus ; au bout, se tenaient Washington et Rochambeau, entourés de nombreux généraux... ». Les musiques des alliés commencèrent à jouer, les Français « magnifiquement », les Américains « assez bien ». Elles s'interrompirent et ce fut le silence complet. Peu à peu, on entendit une autre musique s'approcher ; elle jouait un air lent, mélancolique. Washington le reconnut : c'était *Le monde est à l'envers*. Puis parurent Anglais et Hessois : « Ils s'avançaient lentement comme s'ils allaient à la mort ; les officiers avait dégainé leur sabre, les hommes portaient leur mousquet sur l'épaule... ils avaient l'ordre de ne tourner la tête que du côté des Français en ignorant les Américains ». Le contraste était saisissant : « Les Français resplendissant dans leurs uniformes blancs bordés de couleurs vives... Les Américains les mieux tenus, en veste de chasse, certains avec des habits en lambeaux et souvent nu-pieds... La Fayette était à la tête de sa division déguenillée... ».

Cornwallis, souffrant, avait délégué ses pouvoirs : « Son représentant essaya de remettre son épée à un général français, mais celui-ci le dirigea vers un Américain... Puis les Anglais déposèrent leurs armes dans un champ qu'entouraient des hussards français... ».

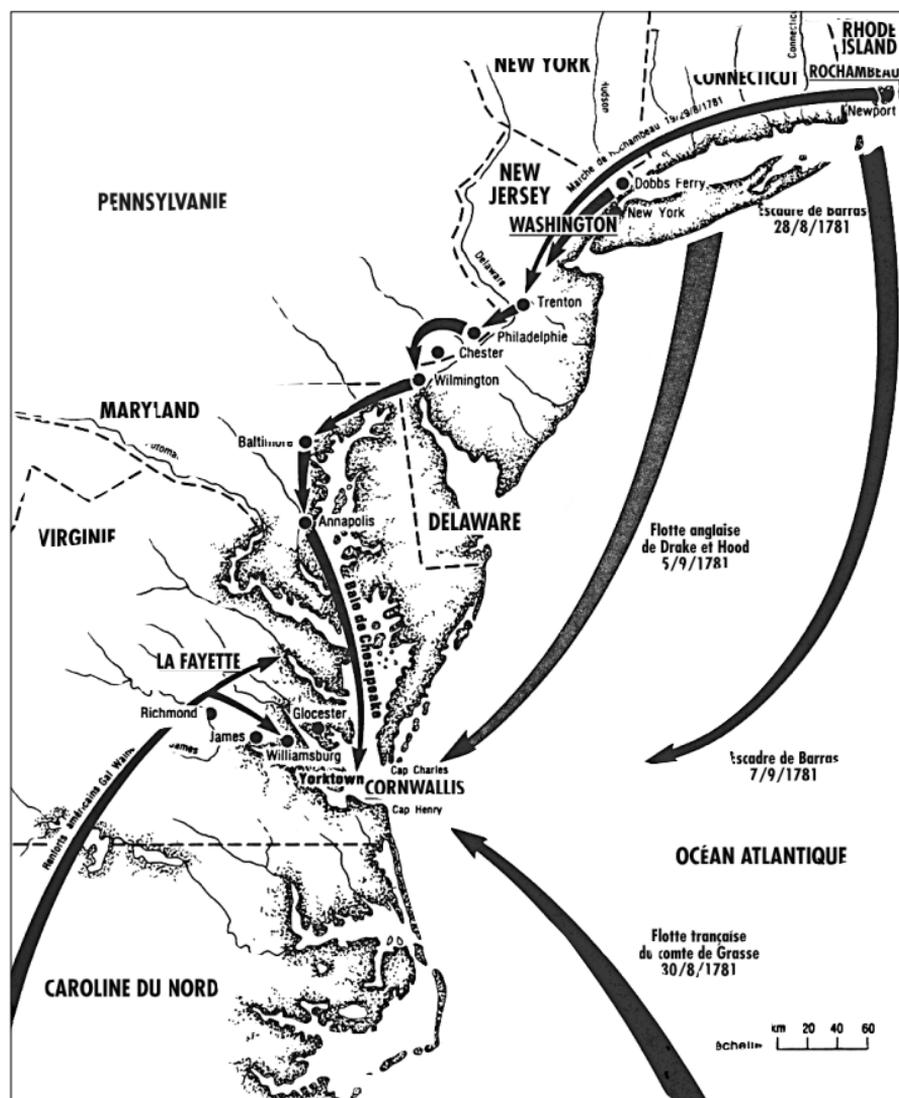
(Source : Robert Lacour-Gayet, TDC n° 172, 7 octobre 1976, «La naissance des États-Unis»)

La bataille de Yorktown, octobre 1781

George Washington est aux abois. Au nord, ses troupes et celles de Rochambeau manquent de vivres et d'argent. Au sud, l'armée anglaise de Cornwallis ravage les États « insurgents ». La Fayette n'a plus que quelques dizaines de soldats. Cornwallis, confiant dans la supériorité de la *Royal Navy*, a commis une faute énorme : il a établi sa base d'opérations dans une presqu'île de la baie de Chesapeake, Yorktown. S'il est attaqué par la terre, il peut s'échapper grâce aux vaisseaux anglais. Mais si la marine française est la plus forte ? De Grasse reçoit aux Antilles l'appel au secours de Washington et entrevoit immédiatement la tac-

tique à utiliser. Il donne ses ordres. À Washington, Rochambeau et La Fayette de bloquer Cornwallis, à lui de battre l'orgueilleuse marine anglaise !

Le 5 septembre 1781, lorsque la flotte anglaise se présente devant Yorktown, elle trouve Cornwallis assiégé, attendant son salut de la mer. Mais de Grasse est là. Il a pris tous les risques. Il a décidé, seul, d'aller aider Washington ; il a mis en gage ses plantations de Saint-Domingue pour obtenir de quoi payer les troupes de Rochambeau. Quand Graves se présente avec ses dix-neuf vaisseaux, de



Les forces en présence. Du côté anglais, Cornwallis, qui s'est fait piéger à Yorktown, presque île de la baie de Chesapeake. Du côté américain, Washington, Rochambeau, La Fayette et la flotte de Grasse qui défait les vaisseaux anglais.

Grasse sait qu'il faut vaincre à tout prix et que dans une bataille en «ligne de file» il a toutes ses chances. Les Français sont les plus incisifs et les mieux commandés. Commencée à 14 heures, la bataille se termine au coucher du soleil. Les vaisseaux anglais sont les plus endommagés; l'un d'eux est sabordé pendant la nuit. Encore une fois, l'artillerie française a fait la preuve de sa supériorité à mi-distance. Après quatre jours d'observation, la flotte anglaise se retire à New York pour réparer les dégâts. De Grasse a définitivement gagné. Abandonné à son sort, Cornwallis se rend le 17 octobre. Le 21, Washington remercie de Grasse en ces termes: «La reddition de Yorktown, dont l'honneur appartient à Votre Excellence, a devancé notre attente la plus présomptueuse.». À la baie de Chesapeake, de Grasse a su inventer une opération combinée à l'échelle océanique pour obtenir la victoire décisive. On savait transporter des troupes d'un continent à un autre mais nul n'avait su réussir une telle coordination entre des troupes venant des Antilles et du nord des États-Unis, deux flottes, l'une venant de Newport, l'autre de Saint-Domingue.

(Source: L'Histoire n° 38, «Chesapeake: la France au secours de l'Amérique», Patrick Villiers)

DOCUMENTATION

Ouvrages

- KASPI André, *Les Américains*, vol. 1 : *Naissance et essor des États-Unis : 1607-1945*, Le Seuil, coll. «Points. Histoire», 1986.
- KASPI André, *L'Indépendance américaine, 1763-1789*, Gallimard, coll. «Archives», n° 65, 1976.